

L'apport de l'ordolibéralisme au nouveau libéral, puis son éclipse¹

Dès les années 1930, l'Ecole ordolibérale allemande participe activement au nouveau international des idées libérales. D'abord, lors du Colloque Walter Lippmann à Paris en août 1938, puis au sein de la Société du Mont-Pèlerin, dès 1947 jusqu'au début des années 1960. Dans les cercles en charge du nouveau libéral, l'apport ordolibéral a été précurseur et prépondérant dans les années 1930, voire dominant après la Seconde guerre mondiale. Il décline cependant au milieu des années 1950. D'un point de vue théorique, les ordolibéraux défendent une critique du libéralisme du XIX^e siècle et un attachement au droit comme art de gouverner dans leur désir d'organiser l'ordre compétitif de marché existant. Le déclin de l'ordolibéralisme dans les cercles de la rénovation libérale au seuil des années 1960 ouvre la voie à une définition du nouveau libéralisme qui écarte la critique du laissez-faire et opte pour le désarmement légal de l'Etat.

Contrairement à une idée assez répandue qui fait du nouveau libéralisme un produit de la crise des années 1970, le renouveau des idées libérales trouve d'abord ses racines dans le contexte de l'entre-deux-guerres (Denord, 2001 ; Denord, 2002). Ce mouvement en faveur d'un nouveau libéralisme constitue un moment de rupture dans l'histoire du libéralisme et ce, pour au moins deux raisons. D'une part, le nouveau libéralisme se forge dans une critique, parfois radicale, du libéralisme du XIX^e siècle, souvent associé au manchesterianisme. D'autre part, les rénovateurs de la pensée libérale accordent désormais un rôle crucial au droit et à l'articulation entre science économique et science juridique.

L'Ecole ordolibérale allemande (ou Ecole de Fribourg) a joué ici un rôle précurseur dans cette rénovation du libéralisme. Sur un plan théorique, elle élabore dès 1930 une théorisation interdisciplinaire entre science économique et droit². Sur un plan pratique, les travaux des ordolibéraux amènent à des réalisations concrètes dans la République fédérale allemande d'après-guerre, des réalisations qui vont contribuer à ce que beaucoup nomment aujourd'hui le « Miracle économique allemand » (*Wirtschaftswunder Deutschland*). Ces deux aspects sont relativement bien connus, même si des zones d'ombre subsistent³. Cependant, la littérature reste assez vague et peu substantielle sur la contribution ordolibérale au nouveau libéral au sein même des cercles qui en portent la charge. Les travaux ordolibéraux sont ainsi rarement mis en perspective avec ceux d'autres courants néolibéraux et plus généralement, avec le renouveau des idées libérales.

En effet, les ordolibéraux allemands participent dès les années 1930 aux discussions internationales sur ce réaménagement des idées libérales, comme lors du Colloque Walter Lippmann (ci-après CWL) à Paris en août 1938. Une fois la Seconde guerre mondiale terminée, les penseurs ordolibéraux investissent et s'investissent dans la principale organisation en charge du nouveau libéral : la Société du Mont Pèlerin (ci-après SMP), une association internationale créée en avril 1947 par Friedrich Hayek et deux hommes de la mouvance ordo, Wilhelm Röpke et Albert Hunold (Pasche et Peters, 1997 ; Walpen, 2004). Si, dans ces hauts lieux de la circulation des idées néolibérales, le principe ordo d'un *interventionnisme juridique comme fondement du nouveau libéral*

1. Cet article est une version abrégée d'un papier présenté au XI^e Colloque de l'Association Charles Gide pour l'étude de la pensée économique (« Y a-t-il des lois en économie ? », Lille, 22-24 septembre 2005). Les auteurs remercient les participant.e.s à ce colloque pour leurs remarques ainsi que le Prof. Pascal Bridel et Olivier Longchamp pour leur critiques sur une première version de ce texte. Les auteurs remercient aussi le comité de lecture de *Carnets de Bord* pour leurs commentaires

constructifs. Selon la formule consacrée, nous restons, bien entendu, seuls responsables du contenu de ce texte.

2. Un élément curieusement gommé des histoires des théorisations entre droit et science économique comme l'illustre une récente encyclopédie sur le sujet. Ainsi, dans l'article historique d'introduction de cette encyclopédie, la seule référence à l'Ecole de Fribourg figure en page 85 (Mackaaoy, 2000 : 85).

3. Les travaux consacrés à cette Ecole et son histoire, hormis en Allemagne, ne sont d'ailleurs pas si nombreux. En français, la littérature sur l'ordolibéralisme demeure rare (Bilger, 1964 ; Commun et al., 2003 ; Foucault, 2004). En langue anglaise, elle est un peu plus importante (Hutchison, 1981 ; Nicholls, 1994 ; Peacock et Willgerodt, 1989a, 1989b ; Rieter et Schmolz, 1993 ; Vanberg, 2004).

est accepté et encouragé, la critique ordolibérale du libéralisme classique est déjà moins bien perçue. Peu à peu, l'approche ordolibérale du droit en vient même à être contestée par les cadres de la rénovation libérale. Le renouveau du libéralisme ne se déroule donc pas sans heurts et à la fin des années 1950, la voix ordolibérale perd de son influence dans les cercles internationaux qui le promeuvent alors qu'elle est à son zénith dans son pays d'origine.

Cet article⁴ est donc une courte histoire de idées ordolibérales, saisie dans les luttes menées à l'intérieur des lieux de la rénovation libérale. C'est en cela que cet article propose une analyse de la contribution de l'ordolibéralisme au renouveau libéral. Pour ce faire, nous donnons un aperçu de ce que les ordolibéraux entendent par «nouveau libéralisme». Il s'agit ensuite d'examiner les convergences et les divergences qui apparaissent dans les cercles internationaux néolibéraux confrontés alors à la spécificité ordolibérale. On peut ainsi dire qu'à l'intérieur de ces cercles de sociabilité néolibérale, l'ordolibéralisme voit son apport reconnu dès la fin des années 1930. C'est aux débuts de la SMP qu'il connaît en quelque sorte son apogée, avant que son influence décline et qu'une prise de distance avec ces cercles s'amorce à la fin des années 1950. Cette éclipse traduit autant des divergences théoriques que des conflits internes à la SMP. Ces divergences doctrinales se cristallisent sur deux points : d'une part, la place à attribuer à la critique du libéralisme classique et d'autre part, la nature de la réponse du droit à la question des rapports capital-travail.

Les prémisses de l'ordolibéralisme : l'interventionnisme libéral d'un Etat fort

L'élaboration théorique de l'ordolibéralisme relève d'un effort collectif qui démarre au seuil des années 1930 en Allemagne (Bilger, 1964 : 27-28 ; Nicholls, 1994 : 32-59 ; Ptak, 2004 : 57-62 ; Rieter et Schmolz, 1993 : 87). Cet effort est mené en parallèle par trois économistes, Walter Eucken (Université de Fribourg), Wilhelm Röpke (Université de Marburg) et Alexander Rüstow, un homme proche du patronat allemand. Malgré l'arrivée au pouvoir des nazis, l'exil forcé de certains (Röpke, Rüstow) puis la guerre, l'ordolibéralisme s'installe peu à peu, avant d'influer considérablement sur la politique économique de la République fédérale allemande (Nicholls, 1994 : 32-59).

4. Ce travail fait partie d'un projet de recherche sur l'apport de l'ordolibéralisme au renouveau libéral, autant dans une critique du marxisme et du socialisme qu'aux travaux de la Société du Mont Pèlerin durant les années 1950. Une partie du matériel présenté ici n'a pour l'heure jamais été publié et résulte d'un travail d'archives, notamment au *Liberaal Archief* (Gent, Belgique) et aux *Hoover Institutions Archives* (Stanford University, USA) où se

trouvent les archives originales de la Société du Mont-Pèlerin.

5. La citation originale a été traduite par nous. Sauf indication, il en est de même pour les citations suivantes.

6. Les ordolibéraux divergent cependant sur le rôle de l'Etat fort puis, par la suite, sur la question de la politique de concurrence active que doit mener l'Etat.

Dans une Allemagne des années 1930 en plein marasme, Eucken, Röpke et Rüstow lancent une réflexion sur un «nouveau libéralisme» (Nicholls, 1994 : 43-44). Ce travail est une réaction contre le nationalisme économique, le socialisme, le marxisme et, surtout, le «vieux libéralisme». Rüstow insiste sur la rupture opérée entre «ancien» et «nouveau» libéralisme, le «replâtrage théorique» du premier étant impossible à réaliser (Rüstow, 1963 [1932] : 251 ; Böhm, 1960 [1953] : 82-150). Ce nouveau libéralisme se définit comme un interventionnisme libéral (*liberalen Interventionismus*) où la puissance de l'Etat fort (*starker Staat*) réside dans son encadrement par l'Etat de droit (*Rechtsstaat*). L'interventionnisme libéral, entendu comme un ensemble d'actions politico-économiques dans la vie économique, tend à organiser l'activité économique conformément aux lois du marché (Rüstow, 1963 [1932] : 252). Eucken conclut aussi aux bienfaits d'un interventionnisme consistant à organiser des actions systématiques *contre* les intérêts des groupes qui désorganisent l'ordre de marché (Eucken, 1932 : 297-321 ; Bilger, 1964 : 27-28).

Pour Eucken et Rüstow, l'Etat fort a donc un rôle crucial en tant que garant de la mise en place du fouet de la concurrence (Eucken, 1932 : 298), ou comme l'écrit Rüstow : « (...) la simple garantie de la liberté du marché, la garantie d'une concurrence équitable avec de mêmes règles pour tous, réside dans un Etat fort qui prime sur les groupes et sur les intérêts propres » (Rüstow, 1963 [1932] : 257)⁵. L'Etat fort est un Etat au dessus de tous soupçons, garant de la liberté du marché et de la juste concurrence (*faire Konkurrenz*). Formulée ainsi, cette conception de l'Etat est faite d'une toute-puissance étatique (*Staatsallmacht*) assurant l'existence d'une économie de marché et de son ordre concurrentiel. Un assistant de Eucken, Leonhard Miksch le résume en une formule : « La concurrence : une organisation étatique » (Miksch, 1947 [1937] : 135).

Reste à tracer les pourtours de l'action de l'Etat fort, sans quoi sa toute-puissance mènerait au totalitarisme. Les ordolibéraux adossent l'action de l'Etat fort à une théorie de l'Etat de droit (*Rechtsstaatstheorie*) qui forme une barrière constitutionnelle à son intervention (Tumlrir, 1989 : 133). Le *Rechtsstaat* devient la base d'un ordre juridique préservant constitutionnellement l'ordre de marché de toute entraves étatiques nocives. La connexion intime entre Etat de droit et droit constitutionnel se reflète dans les mots allemands de «*Rechtsstaat*» et «*Staatsrecht*». La primauté du droit sur l'acteur étatique, donc du «*Rechtsstaat*», reste cependant omniprésente dans la pensée et la pratique ordolibérale (Dietze, 1973 : 11). Une force attribuée en premier lieu au droit sur l'Etat qui est, selon certains, la preuve d'une filiation directe entre les ordolibéraux et Adam Smith (Hutchison, 1981 : 163)⁶.

Ce primat du droit sur l'Etat et cette vision idéalisée d'un Etat fort résistant aux sollicitations des groupes d'intérêts n'en restent pas moins attachés à « (...) une critique à

peine voilée de la démocratisation de l'économie et de la société» (Ptak, 2004 : 37). Eucken et Rüstow optent pour cette attitude critique, une attitude qui date de la période de Weimar et qui se concrétise chez eux par une mise en cause des bases du parlementarisme moderne. En contrepoint à la thèse de l'Etat fort, la « (...) limitation du parlementarisme et de l'influence des masses [forme] l'autre pierre angulaire du programme ordolibéral » (Ptak, 2004 : 38). Eucken ou Röpke restent en effet attachés à une conception élitiste de la chose publique, le second doutant que les masses puissent user de la démocratie de manière éclairée (Nicholls, 1994 : 47-48). Le programme ordolibéral est d'ailleurs peu porté sur l'intégration à la chose publique, sur l'émancipation sociale ou sur l'extension de la démocratie⁷. Les conceptions de l'Etat et du *Rechtsstaat* des ordolibéraux se situent donc dans un cadre qui vise la défense du régime capitaliste sans démocratisation de celui-ci.

Ces éléments résument les prémisses d'un programme ordolibéral dont la première sortie publique date de 1936, date à laquelle Eucken et deux de ses collègues de l'Université de Fribourg, les juristes Franz Böhm et Hans Grossmann-Doerth, éditent un manifeste de l'ordolibéralisme (Eucken, Böhm et Grossmann-Doerth, 1989 [1936]). Ici se trouve en germe les travaux futurs de Eucken sur la constitution économique et le rôle de l'Etat dans l'agencement d'une *Ordnungspolitik*, c'est-à-dire la garantie d'un cadre légal à un ordre de marché compétitif (Eucken, 1942 ; Eucken, 1952). Il ne s'agit pas de détailler plus avant les travaux de Eucken, mais de voir dans quelle mesure la définition d'un nouveau libéralisme dans l'Allemagne des années 1930 coïncide avec des réflexions menées ailleurs, comme aux USA, en France ou en Suisse. Clairement, les penseurs ordolibéraux apparaissent comme des précurseurs au sein des cercles internationaux de ce qui sera le renouveau libérale.

Le renouveau libéral international : l'ordolibéralisme comme précurseur

Ailleurs qu'en Allemagne, la crise des années 1930 provoque un examen critique de la doctrine libérale par des libéraux eux-mêmes. En 1936, le célèbre publiciste américain Walter Lippmann traduit ce sentiment de crise chez les libéraux d'alors dans *The Good Society* (Lippmann, 1946 [1937]). Charge contre les collectivismes,

son livre met aussi en cause un libéralisme du XIX^e siècle dévoyé par le laissez-faire⁸ auquel il s'oppose pour préférer un libéralisme rénové : « Le libéralisme n'est donc pas la doctrine du <laissez faire>, advenue que pourra », écrit-il avant de préciser : « Au contraire, les vrais libéraux se sont toujours souciés du développement de la loi, de la définition des droits et des devoirs, de l'organisation des constitutions, de la réunion de tous les pouvoirs de contrainte, de la liquidation ou de la réglementation de tous les pouvoirs individuels ou secondaires dans la collectivité » (Lippmann, 1946 [1937] : 419, 440-441). La suite du livre de Lippmann esquisse un libéralisme nouveau où la loi devient un cadre des droits et des devoirs individuels, mais aussi une matrice dans laquelle le marché est le régulateur de la vie sociale et économique.

Ce livre a un certain succès dans le monde anglo-saxon et un effet mobilisateur chez les penseurs libéraux⁹. En France, le philosophe Louis Rougier, qui a développé un intense travail de promotion des idées libérales avec les Editions de Médicis, arrange la traduction rapide de *The Good Society* une année après sa parution originale. Mais plus que cela, Rougier dont les propres écrits reflètent les préoccupations de Lippmann prend ce livre comme motif pour l'organisation d'un colloque. Connu sous le nom du Colloque Walter Lippmann, cette réunion est le moment fondateur du renouveau libéral (Denord, 2001). En août 1938, elle réunit à Paris vingt-six participants dont les économistes autrichiens Friedrich Hayek (*London School of Economics*) et Ludwig Mises (Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales, Genève), des libéraux français – Jacques Rueff, Raymond Aron ou Louis Baudin – et les ordolibéraux Rüstow et Röpke¹⁰.

En le baptisant du nom de Walter Lippmann, Rougier veut inscrire les travaux de ce congrès dans la suite des réflexions du journaliste américain. Ces réflexions doivent être le socle idéal du premier résultat tangible du CWL, la création du Centre International d'Etudes pour la Rénovation du Libéralisme (CIRL) : le « (...) mérite du livre de Walter Lippmann est d'avoir montré que le régime libéral n'est pas seulement le résultat d'un ordre naturel spontané (...) mais qu'il est aussi le résultat d'un ordre légal qui suppose *un interventionnisme juridique de l'Etat* (...) La question du cadre légal le mieux approprié au fonctionnement le plus souple, le plus efficace et le plus loyal des marchés a été négligée par les économistes classiques, et mériterait de faire l'objet d'un Centre International

7. Il ne s'agit pas ici de prétendre que l'ordolibéralisme serait anti-démocratique par essence, ou de lier cela à la période des années trente en Allemagne et en conclure à une forme de compromission avec les nazis. Il est certain que des théoriciens ordolibéraux ont adhéré au nazisme. Ainsi, Miksch a été membre du parti nazi entre 1923 et 1925, avant de rejoindre le parti social-démocrate après la guerre (Goldschmidt et Berndt, 2003). D'autres cas de ralliement au

nazisme existent (Rieter et Schmolz, 1993 : 95). Toutefois, Rüstow ou Röpke se sont vivement opposés au nazisme et en ont payé le prix en s'exilant (Nicholls, 1994 : 51).

8. « La pensée libérale fut entravée par la métaphysique du laissez faire, et le résultat fut de transformer la philosophie politique du libéralisme en une vaste négation, en un *non possumus* général, et en une défense conformiste des classes dirigeantes » (Lippmann, 1946 [1937] : 245).

9. En 1967, Hayek décrit cet effet mobilisateur sur les libéraux des années 1930 et présente le livre de Lippmann comme une reformulation des idéaux du libéralisme classique (Hayek, 1967 : 199) ce qui est, comme on vient de le voir, plus que contestable.

10. Egalement invité, Eucken sera empêché de se rendre à Paris par les autorités nazies.

d'Études pour la Rénovation du Libéralisme» (Rougier, 1939, 15, souligné par nous).

Au final, ces vœux de Rougier sont exaucés avec la création du CIRL (Denord, 2001 : 25-29). Mais le travail de rénovation du libéralisme qui va s'illustrer par la rédaction d'un *Agenda du Libéralisme* ne se fait pas sans peine. Pareil exercice impose en effet un examen critique du libéralisme classique¹¹ qu'une minorité n'est pas prête à faire durant le CWL. Dans cette dernière, on trouve Mises et Hayek, tous deux en opposition constante avec le reste des participants et en particulier, avec Röpke et Rüstow. Les débats seront parfois durs, comme lors de la session sur les causes du déclin libéral¹². Rougier et Lippmann saisissent vite le potentiel destructeur d'un tel débat sur cette question lors de la rédaction de leur *Agenda du Libéralisme*. La version définitive, acceptée par tous les participants, sera donc expurgée de toute référence critique au libéralisme classique¹³.

Cet *Agenda du Libéralisme* est intéressant pour ce qu'il ne dit pas, mais il l'est aussi pour ce qu'il dit, à commencer par le fait que trois des six points qu'il le compose se réfèrent à la question du cadre légal. Après avoir réaffirmé le primat du marché comme postulat fondamental du libéralisme, il énonce ainsi que les « positions d'équilibre qui s'établissent sur les marchés sont affectées, et peuvent être déterminées d'une manière décisive par les lois (...) Comme ces lois sont la création de l'Etat, c'est à l'Etat qu'incombe la responsabilité de déterminer le régime juridique qui sert de cadre au développement des activités économiques » (Rougier, 1939 : 99-100). Plus loin, on insiste aussi pour que « (...) la détermination du régime légal constitue la méthode libérale de contrôle social » (Rougier, 1939 : 100). Cet *Agenda du Libéralisme* représente donc un essai de théorisation d'un libéralisme rénové où le rapport à la loi s'exprime désormais de manière fondamentale. Les participants au colloque en

11. Lippmann : « (...) la première tâche des libéraux consiste aujourd'hui, non pas à faire des exposés et de la propagande, mais à chercher et à penser. En présence de la débâcle du libéralisme du XIX^e siècle, il serait vain pour eux d'attendre tranquillement la résurrection de M. Gladstone, et de croire que leur mission consiste à répéter les formules du siècle dernier » (Rougier, 1939 : 21). William Gladstone fut premier ministre anglais à quatre reprises entre 1868 et 1894 et ardent défenseur de l'extension de la libéralisation du commerce international dès 1840.

12. Röpke juge la posture du libéralisme classique intenable, de même que celle de Mises. La question, selon lui, réside dans le fait de savoir sur quel critère l'interventionnisme étatique peut protéger un secteur de la concurrence et de cela, on peut « (...) s'attendre à ce que ce nouveau type de libéralisme soit attaqué par les anciens libéraux » (Rougier, 1939 : 103). Agacé par les remarques

de Mises, Rüstow est moins tendre : « (...) il ne semble réellement pas que le vieux libéralisme ait gagné en force de persuasion et en séduction ou que les développements, si sagaces soient-ils, de ses représentants aient la moindre possibilité d'exercer un mouvement de conversion dans le camp du bolchevisme, du fascisme et du national-socialisme. S'ils n'ont pas écouté Moïse et les prophètes – Adam Smith et Ricardo – comment croiront-ils M. von Mises ? » (Rougier, 1939 : 91-92). Les relations entre les deux hommes ont toujours été houleuses sur ce point. Ainsi, Rüstow laisse libre court à son aversion pour ce dernier et Hayek dans une lettre écrite à Röpke, le 21 février 1941 : « Ils appartiennent à l'alcool des musées et sont les derniers exemplaires survivants de cette catégorie, d'ailleurs disparue, des libéraux qui ont provoqué la catastrophe actuelle » (AFK, Fonds 1169, Nachlass A. Rüstow).

conviennent, de même qu'avec le principe de la création du CIRL dont l'*Agenda du Libéralisme* est en quelque sorte sa charte constitutive. Une tâche à laquelle le CIRL s'attelle dès 1939 avant que le second conflit mondial ne mette fin à ses activités.

Ce premier épisode de la rénovation libérale au niveau international entérine une césure avec un « vieux libéralisme » associé à celui de William Gladstone et ce, même si des résistances se font jour. Comme le dit Michel Foucault, « (...) le néolibéralisme ne va donc pas se placer sous le signe du laissez-faire, mais, au contraire, sous le signe d'une vigilance, d'une activité, d'une intervention permanente » (Foucault, 2004 : 137). En effet, les acteurs en charge de ce nouveau libéralisme font de l'interventionnisme juridique une question centrale ; un moment durant lequel les ordolibéraux par la voie de Röpke et Rüstow ont un rôle crucial¹⁴. Aux yeux de ces derniers et des participants du CWL, le marché et la loi sont deux éléments forts d'un libéralisme en cours de rénovation. Pour ces travaux de rénovation, ils se dotent d'une institution, le CIRL. La courte existence du CIRL ne signifie pas la fin de cette entreprise¹⁵. Comme d'autres l'ont montré, les réseaux qui présidèrent à la tenue du CWL et sur lesquels Louis Rougier a su jouer trouvent une nouvelle occasion de se réunir lors de la création de la Société du Mont Pèlerin en avril en 1947 (Denord, 2002 ; Pasche et Peters, 1997 ; Plehwe et Walpen, 1998 ; Plehwe et Walpen, 1999 ; Walpen, 2004). Par cette jonction des réseaux de la rénovation libérale mais aussi par sa forme, le CWL « (...) a joué un rôle de prototype de la Société du Mont Pèlerin » (Denord, 2001 : 10). Par ailleurs, quinze des vingt-six participants du CWL deviendront membres de la SMP. Comme en 1938, la question d'un interventionnisme juridique de l'Etat sera centrale dans les débats de la Société. Cofondateur puis président de la SMP, Hayek insistera sur ce point dès les premiers instants de la Conférence du Mont Pèlerin, le 1er avril 1947 : « Il y a un autre sujet que je souhaiterai voir discuté car qu'il est pour moi central à notre problème : le sens et les conditions de l'Etat de droit » (Hayek, 1967 [1947] : 156).

13. Rougier est soulagé : « La dernière séance a marqué notre accord. Le schisme que je redoutais de voir se produire s'est transformé en harmonie » (Rougier, 1939 : 107).

14. D'ailleurs, Rüstow sera l'un des rares à relire et corriger le manuscrit du compte-rendu des séances du CWL publié par Louis Rougier en 1939 (AFK, Fonds 1169, Nachlass A. Rüstow).

15. D'autres lieux prolongent l'effort, tel le prestigieux Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales (IUHEI) de Genève. Dirigé par William Rappard, celui-ci réunit dans les années 1930 un corps professoral qui s'accorde à trouver une réponse à la crise, une « réponse (...) reconnaissant la primauté absolue du droit dans toutes les sphères des activités sociales » (Busino, 1990 : 207). Arrivé en 1934 à l'IUHEI, Röpke en sera un des principaux animateurs jusqu'à sa mort en 1966.

L'active implication ordolibérale au sein de la Société du Mont-Pèlerin

L'histoire des réseaux et des personnes qui forment la SMP est connue (Busino, 1990; Cockett, 1995; Denord, 2002; Hartwell, 1995; Pasche et Peters, 1997; Plehwe et Walpen, 1998; Plehwe et Walpen, 1999; Walpen, 2004). Fondée par Hayek, Röpke et Albert Hunold, un homme acquis aux milieux industriels et bancaires suisses¹⁶, la SMP fédère les écoles et les réseaux qui porteront par la suite le renouveau libéral. A l'inverse du CWL, des membres de l'École de Chicago – Milton Friedman, George Stigler et Aaron Director – assistent à la première réunion du Mont Pèlerin en avril 1947. D'autres réseaux absents en 1938 participent aussi comme le *think tank* new-yorkais de la *Foundation for Economic Education* ou l'*Internationale Libérale*, fondée à Oxford en avril 1947 (Walpen, 2004: 121-123). Si le CWL est le moment fondateur de la rénovation libérale, la SMP en sera dès 1947 l'organisation permanente articulant tout ce que le nouveau libéralisme comporte alors comme écoles de pensée.

Dans l'après-guerre, les ordolibéraux participent activement à la fondation de la SMP. Röpke et surtout Hunold trouvent les moyens financiers et logistiques permettant l'organisation de la première réunion. Une réunion durant laquelle Eucken porte la voie de l'ordolibéralisme dans les débats avant de devenir vice-président de la Société. Depuis 1947 jusqu'à la fin des années 1950, l'implication des ordolibéraux dans la SMP est significative. Durant la période, la section allemande de la SMP, essentiellement des ordolibéraux, est constante, même si en nombre la section américaine est huit fois plus importante. Le nombre de contributions écrites par des ordolibéraux est de loin plus important que celui, par exemple, de la section américaine. Entre 1947 et 1959, les ordolibéraux écrivent le tiers des communications, soit 38 papiers au total (contre 16 entre 1960 et 1970). Les acteurs majeurs de l'ordolibéralisme s'y expriment plusieurs fois dont Röpke et Rüstow (sept fois chacun). Mort en 1950, Eucken n'a pas le temps d'en faire pareil. Quant à Miksch, décédé la même année, il rédige deux papiers pour la réunion de Seelisberg en 1949.

Si les ordolibéraux s'impliquent de la sorte, c'est que la SMP représente pour eux un des rares lieux internationaux où les acquis de la politique économique allemande

16. Sur le rôle de Hunold et le financement de la SMP par les secteurs centraux du patronat helvétique, notamment au travers du *Schweizerische Institut für Auslandsforschung* de Zürich (Longchamp et Steiner, 2006; Steiner, 2007 [à paraître]).

17. Dès la fin de la guerre, Röpke et Eucken deviennent des interlocuteurs privilégiés des autorités politiques allemandes et alliées dans la reconstruction économique de l'Allemagne et ce, avant que

(qu'ils ont inspirés¹⁷) trouvent un accueil favorable¹⁸. La question de la politique économique allemande devient ainsi récurrente lors des premières années de la SMP¹⁹. Dès 1957 toutefois, l'implication ordolibérale décline alors qu'au même moment l'École de Chicago et le courant autrichien investissent les débats de la SMP. Ce déclin s'achève au début des années 1960 à la suite d'un conflit interne²⁰ qui voit le départ en 1962 de quatorze sociétaires dont Hunold, mais surtout Röpke et Rüstow. Avec Eucken, mort douze ans avant, et le départ de ces deux acteurs déterminants du renouveau libéral que sont Röpke et Rüstow, l'ordolibéralisme perd ses relais les plus sûrs au sein du lieu essentiel de la circulation internationale des idées néolibérales. Et avec, une grande part de son influence sur le contenu de la rénovation libérale.

Une influence pourtant limitée: l'exemple de la critique du libéralisme classique

Le retrait des champions ordolibéraux de la SMP au début des années 1930 équivaut au déclin progressif de l'apport ordolibéral dans les cercles du renouveau libéral²¹. Mais il est important de saisir qu'au sein de la SMP les ordolibéraux ne sont jamais parvenus à imposer leurs vues et leur définition d'un nouveau libéralisme et ce, malgré leur omniprésence en nombre et en contributions. Des points centraux du programme ordolibéral – comme la critique du « vieux libéralisme » – passent alors mal dans les rangs de la rénovation libérale.

Dans les années 1930, les ordolibéraux et la majorité des participants du CWL ratifient un *Agenda du libéralisme* derrière lequel se loge implicitement une critique du libéralisme classique, un point contesté par Mises et Hayek. A cet égard, il est significatif que Friedrich Hayek dans son discours d'ouverture à la conférence du Mont Pèlerin en avril 1947 affirme la nécessité de penser le

d'autres ordolibéraux Ludwig Erhard et Alfred Müller-Armack prolongent cet effort (Nicholls, 1994).

réunion consacre deux jours à *The Recovery of Germany*.

18. Dès la fin des années 1940, la politique économique allemande est reçue avec distance dans le champ de la science économique. Ainsi, « (...) un symposium sur la politique économique allemande s'est tenu lors de la réunion de l'*American Economic Association* en décembre 1949. Aucun conférencier n'a exprimé son optimisme ou son approbation à l'égard des politiques poursuivies en République fédérale allemande » (Hutchison, 1981: 169). Une tendance qui se poursuit dans les années cinquante selon le même auteur.

20. Sur ce conflit en partie lié au rapport de la SMP à la chose publique et opposant Hunold à Hayek et des membres de l'École de Chicago (Hartwell, 1995: 100-130; Walpen, 2004: 145-151).

21. Il serait faux d'associer l'éclipse de l'apport des ordolibéraux au néolibéralisme à un retrait dont les causes résideraient dans le seul enjeu de l'orientation politique à donner à l'organisation, ce que défendaient certains membres ordolibéraux de la SMP. Si Röpke était en faveur d'une telle perspective, cela n'a jamais été le cas de Eucken qui a défendu avec Hayek l'idée d'une organisation en retrait de la chose publique et influençant les esprits à moyen terme.

19. Dès 1947, au second jour des débats, *The Future of Germany* est évoqué. Deux ans plus tard à Seelisberg, on aborde les résultats de la politique économique du Ministre Ludwig Erhard, membre de la Société. En 1953 à Seelisberg, la

nouveau libéralisme dans une réflexion sur le sens et les conditions de l'Etat de droit sans toutefois avancer *de prime abord* une critique du libéralisme du XIX^e siècle à la manière de Lippmann, Röpke, Rüstow ou Rougier en 1938 (Hayek, 1967 [1947]).

En fait, cette critique du libéralisme classique est portée presque exclusivement par les ordolibéraux et cela dès les premières réunions de la Société. Lors du colloque de Seelisberg en 1949, Röpke, Paul K. Hensel et Miksch pointent tour à tour les erreurs du libéralisme classique (Hensel, 1949; Miksch, 1949a; Miksch 1949b; Röpke, 1949a; Röpke, 1949b). Le dernier, par exemple, esquisse un programme libéral d'économie politique qu'il ne conçoit pas comme une « (...) adaptation des méthodes du libéralisme classique. Le libéralisme classique a développé en dehors de l'expérience concrète la théorie de l'équilibre que nous croyions tous juste. Mais la réalité ne s'accorde pas suffisamment à cette théorie » (Miksch, 1949a: 6). Ailleurs, le même décrit les erreurs du libéralisme du XIX^e siècle et termine en écrivant que « (...) la bataille contre le collectivisme ne doit pas être conduite sur la base du libéralisme classique et suppose un changement d'attitude. En commettant (...) d'importantes erreurs, le libéralisme classique a donné naissance au collectivisme moderne » (Miksch, 1949b: 3). Parfois proche des ordolibéraux (Noppeney, 1998, 266-269), l'un des précurseurs de l'Ecole de Chicago, Frank Knight, critique lui aussi les fondateurs du libéralisme classique pour avoir trop cru en l'harmonie naturelle des intérêts individuels et surestimer la liberté sans demander de contreparties morales aux individus (Knight, 1949: 4, 28).

Cette voix critique à l'égard du libéralisme classique perdure dans la SMP, tant que les ordolibéraux ou ceux qu'ils leur sont proches – Hunold, Rappard, Rougier – y subsistent. Une fois ceux-ci sur le déclin, cette voix s'éteint progressivement. Et avec elle, une des positions

22. Les critiques des ordolibéraux font parfois mouche. Rüstow déclenche ainsi une vive polémique en 1957 avec un texte critique sur les origines libérales de l'impérialisme colonial (Rüstow, 1957: 506-518.), un texte lu au colloque de Sankt Moritz. Chargé de publier un livre sur la base des papiers diffusés à cette occasion, Karl Brandt, avec Hayek, exclut le texte de Rüstow du projet. Dans une lettre à Hayek du 8 janvier 1958, Brandt écrit: « Un des gros problèmes de ce projet est de savoir que faire avec le papier de Rüstow. J'hésite vraiment à l'introduire dans notre volume; il est complètement émotionnel, sans substance et réchauffe une attaque stéréotypée sur le développement colonial. Il n'apporte rien de plus par rapport à ce qui a déjà été dit dans plus de mille autres volumes. Il pourrait venir directement de Moscou; et je ne vois aucune raison d'identifier cette attitude générale et vague avec notre symposium » (HIA FHP, 72.36; Hayek à Brandt, 16.1.1958, HIA FHP, 72.36).

23. Hayek identifie les ennemis de la liberté économique chez les faiseurs de monopoles, les « *organisations capitalistes* », mais déjà moins chez les dirigeants ouvriers. Selon lui, les premiers sont les plus dangereux. Ainsi, lorsqu'il veut éviter qu'on l'accuse « de tendresse envers les capitalistes », il écrit sur ces derniers que « leur penchant pour les monopoles n'est pas nouveau et ne représente pas en soi un pouvoir redoutable. Ce qui est grave, c'est qu'ils ont réussi à s'assurer le soutien d'un nombre toujours plus grand d'autres groupes, et avec l'aide de ces derniers, celui de l'Etat » (Hayek, 1993 [1944]: 141-142). En 1944, le poids de la faute est au moins autant du côté des entrepreneurs que des syndicats. En 1960 par contre, dans la *Constitution de la Liberté*, le poids de la faute repose sur les seuls syndicats (Hayek, 1994 [1960]: 267-284).

24. Entre 1947 et 1958, la SMP consacre huit sessions aux relations industrielles et aux syndicats. A la

de l'espace théorique néolibéral qui faisait de la critique du libéralisme classique un point de passage obligé du renouveau libéral²², du moins jusque dans les années 1950.

Une influence limitée sur la question centrale des relations capital-travail

Dans les cercles néolibéraux, la question du rôle des syndicats dans l'économie de marché devient centrale au milieu des années quarante. Associés aux politiques de régulation économique et industrielle depuis la fin des années 1960, les syndicats se renforcent et les effectifs syndicaux augmentent. Dans de nombreux pays, les représentants du monde syndical s'impliquent dans l'activité économique et il s'institutionnalise une consultation entre partenaires sociaux. En 1944, Hayek s'en inquiète dans son ouvrage à succès, *La Route de la Servitude*. Selon lui, l'institutionnalisation progressive de régimes corporatistes est la cause principale de la constitution des monopoles et donc, d'une dérive des démocraties libérales vers le totalitarisme (Hayek, 1993 [1944]: 144)²³.

Partagées par d'autres néolibéraux (Roper, 2005: 62-81), les craintes de Hayek apparaissent sur l'agenda de la SMP dès sa création. Comme le dit Hayek en ouverture de la Conférence du Mont-Pèlerin, cette question du rôle des syndicats doit devenir un thème central pour la future Société: « nous ne devons pas omettre qu'à maints égards notre tâche la plus cruciale, la plus difficile, la plus délicate consiste à formuler un programme politique approprié à l'égard des syndicats. A aucun autre égard, le développement d'une opinion libérale sur ce point est, je crois, si contradictoire et malheureux, si incertain et imprécis même chez les vrais libéraux d'aujourd'hui (...) S'il doit y avoir le moindre espoir d'un retour à une économie libre, la question de savoir comment les pouvoirs des syndicats doivent être correctement délimités par la loi est en fait une des plus importantes questions à laquelle nous devons accorder notre attention » (Hayek, 1949: 117). Ces mots de Hayek ne sont pas des vœux pieux puisque la question du rôle des syndicats dans une économie libre sera un des thèmes les plus traités à la SMP durant les années 1950 (Hartwell, 1995: 225)²⁴.

Ainsi, au Mont Pèlerin en 1947, Friedrich Hayek persuade son ami, l'économiste autrichien Fritz Machlup

fin des années 1950, la question sort de son agenda. Deux sessions s'y intéressent entre 1960-69, trois entre 1970-79 et deux entre 1980-89. En 1984, la SMP évoque la question une dernière fois (Haegemann, 2003).

(Johns Hopkins University) d'ouvrir le débat sur ces questions. Fin connaisseur du sujet, Fritz Machlup introduit le sujet sur la base d'une conférence donnée pour l'*American Chamber of Commerce* (ACC)²⁵. Il défend une limitation du pouvoir syndical afin de rendre les marchés du travail nationaux plus libres et désire réduire la protection juridique des syndicats qui permet à ces derniers de bénéficier d'un monopole sur l'offre de main d'œuvre et donc, de manipuler les salaires (Graham *et al.*, 1947: 203)²⁶. Plusieurs participants²⁷ s'inquiètent pourtant de l'assaut de Machlup contre les syndicats, en particulier le directeur de l'IUHEI, l'économiste suisse William Rappard. Ce dernier, proche de Röpke²⁸, déplore le manque de discernement de Machlup alors que les leaders syndicaux acceptent l'idée que des hausses de salaires font des dégâts d'abord chez les ouvriers. Mieux, employeurs et ouvriers parviennent désormais à des arrangements bénéfiques pour les deux côtés. La tâche des libéraux est, dit-il, « d'éduquer les leaders syndicaux et leurs membres à une conception de la solidarité des intérêts entre employeurs et employés », avant de regretter que les mots de Machlup soient si « durement influencés par la politique américaine » (Graham *et al.*, 1947: 204). Piqué au vif, Machlup se contentera de qualifier le propos de Rappard et ceux qui le suivent de romantique.

Cet échange entre Machlup et Rappard en 1947 reflète une division entre membres de la SMP sur le fait de savoir quand la coopération entre patronat et syndicats est nocive pour l'économie libre. Cette division perdure jusqu'à la fin des années 1950 (Steiner, 2005). D'un côté, se rangent ceux qui proscrivent toute forme d'alliance entre ces deux entités et réclament l'affaiblissement du pouvoir syndical. De l'autre, les ordolibéraux et leurs proches qui envisagent des formes de coopération conciliables avec une économie libre et refusent une démarche frontale contre les syndicats. Durant la première partie des années 1950, les discours ordolibéraux dominent ces débats internes à la SMP, avant de laisser la place aux tenants d'un discours dur à l'égard des syndicats. Une évolution qui marque aussi un changement de perspective dans les cercles néolibéraux quant à leur rapport à la loi et au droit.

A la fin des années 1940, comme lors du colloque de Seelisberg en 1949, la grande majorité des intervenants décrivent en effet l'idée d'un désarmement légal des syndicats. Les ordolibéraux allemands, comme Böhm ou Miksch, stigmatisent d'abord l'attitude des entrepreneurs

(prêts à soutenir les idéaux libéraux, mais peu enclins à les mettre en œuvre) et plaident pour une éducation des ouvriers aux valeurs de l'ordre de marché (Böhm, 1949; Miksch, 1949a; Miksch, 1949b). Un ancien assistant de Eucken, Paul K. Hensel propose même de neutraliser les conflits entre syndicats et patronats via une Constitution du travail industriel. Dans celle-ci, il souhaite « (...) abolir des prérogatives unilatérales [en faveur du patronat] et (...) égaliser les droits dérivés de la propriété des biens matériels avec ceux dérivés de la force de travail au sein d'une entreprise industrielle » (Hensel, 1949: 13). Quant aux travailleurs, ils doivent participer à la conduite de l'entreprise, toucher une part du profit et oeuvrer à la sélection des dirigeants (Hensel, 1949: 16-17)²⁹. Proche du patronat suisse, Hunold imagine lui une coopération entre capital et travail, comme dans le domaine de la politique sociale. Que ce soit via une communauté d'entreprise (*Community of Enterprise*) ou de branche (*Community of Trade*), ces deux types d'organisation « (...) pourraient et devraient être utilisées afin de créer une meilleure compréhension entre travail et direction, de créer la paix social (...) [elles] (...) pourraient être un contrepoids considérable contre la politique sociale de l'Etat, contre l'Etat Providence qui doit être considéré comme un des plus grands dangers de notre temps » (Hunold, 1949: 5). Selon lui, il faut favoriser un instrument de régulation juridique des relations industrielles telles que les conventions de collectives de travail, instrument fondamental du compromis néo-corporatiste suisse d'après-guerre.

La réponse ordolibérale à la question syndicale vise donc à construire avec la base juridique existante. La codification juridique des droits et devoirs des partenaires sociaux est un moyen pour défendre la Société libre contre l'extension du conflit capital-travail hors de l'entreprise ou contre la menace que représente le *Welfare state*. D'autres membres de la SMP partagent cette analyse, sans pour autant souscrire à l'ordolibéralisme (Dennison, 1949). Rares sont ceux qui la réfutent, condamnant la coopération entre partenaires sociaux et prônant l'élagage du pouvoir syndical (Hutt, 1949). Une situation qui perdure jusqu'à la réunion de la SMP à Princeton en 1958.

Quand Hayek convoque cette réunion en 1958, c'est en effet avec l'intention de débattre sur un livre: *The Labor Policy of the Free Society* de Sylvester Petro (*New York University*), un ancien élève de Mises (Petro, 1957)³⁰. Dans

25. Invité par William Jackson, président de l'ACC, Machlup participe à une réunion sur les problèmes de l'économie américaine le 11 janvier 1947. Jackson suggère le thème du papier de Machlup (« The Monopolistic Wage Determination as a Part of the General Problem of Monopoly ») et ses objectifs: « (...) clarifier certains aspects centraux du problème de la détermination des salaires, et (...) aider les gens (spécialement nos propres membres de la communauté des affaires) à

mieux comprendre la signification d'un monopole dans une économie libérale » (Jackson à Machlup, 25.11.1946; Machlup à Jackson, 27.11.1946, HIA FMP, 30.14).

26. En fin d'atelier, Machlup résume: « Des syndicats de petite taille pourraient être un moyen de réduire le pouvoir monopolistique des syndicats. Une petite dose de poison est meilleure qu'une grande » (Graham *et al.*, 1947: 215).

27. Dont les économistes Carl Iversen, Karl Brandt, Maurice Allais, John Jewkes et l'industriel belge, Henri de Lovinfosse.

28. Le travail de Rappard – comme tous les intellectuels libéraux suisses alémaniques, membres de la SMP (Alfred Ammon, Albert Hunold, Ernst Bieri, Carlo Mötteli, etc.) – s'inscrit très largement dans la suite des préoccupations des ordolibéraux allemands (Busino, 1990).

29. A la fin des années 1960 Hensel change d'avis et critique la démocratie en entreprise (Hensel, 1989 [1966]: 137-139).

ce livre, les mutations du droit du travail américain dans les années 1930 sont responsables d'un monopole sur le marché du travail favorisant les syndicats. Une situation qui a conduit à l'usage de méthodes violentes par les syndicats contre leurs membres et les employeurs. Cette violence, légitimée par la loi, est ce que Petro appelle la coercition légale (*legal coercion*) des syndicats (Petro, 1957 : 44-48)³¹. Il désire un démantèlement des lois jugées en faveur du travail (chapitre 19) et l'application du principe du *free employee choice* (chapitre 8), soit la fin de toutes entraves à l'adhésion aux syndicats. Invité par Hayek à la réunion de 1958, il y résume ses propositions en insistant que « (...) dans leur forme actuelle, elles sont faites pour ici et maintenant : les Etats-Unis des années 1950. Je crois qu'elles s'adapteraient *en général* assez bien aux conditions de n'importe quelle autre économie de marché développée » (Petro, 1958 : 1, souligné par l'auteur). Deux autres intervenants à cette session suivent Petro dans ses conclusions, ou du moins ne les remettent pas en cause. Le premier, Harold G. Lewis, un économiste du travail membre de l'École de Chicago, fait sienne l'analyse de Petro³² tandis que le second, Thomas Wilson (titulaire de la chaire d'économie politique Adam Smith à l'Université de Glasgow), n'y trouve rien à redire (Wilson, 1958 : 2).

La seule voix dissonante du panel organisé par Hayek est celle d'un élève de Eucken, l'économiste Hans Ilau, alors Directeur de la Chambre d'Industrie et de Commerce de Francfort (Ilau, 1958). Pour lui, la violence des syndicats n'existe pas en Europe. Si des tensions inflationnistes se font jour, c'est en raison de la politique monétaire et non d'un monopole légal sur le marché du travail en faveur des syndicats. Le démontage des droits syndicaux ne fait aucun sens : « (...) politiquement il n'est pas concevable d'abolir ces institutions dans une société libre. Pas conséquent, le seul problème est d'essayer d'empêcher le risque d'inflation dû à l'abus de ces droits par les syndicats. Ceci est pour moi le point central. Et je ne crois pas que le

droit du travail peut faire grand chose ici » (Ilau, 1958 : 4). Pour éviter les abus de ces droits syndicaux, Ilau croit à l'entente entre patronat et syndicats. Mais son propos paraît alors bien isolé³³.

Encore fois, les tenants de l'ordolibéralisme témoignent de leur scepticisme quant à l'idée de stigmatiser les syndicats et d'en faire la source de distorsion du mécanisme de prix. Ils n'approuvent pas un démantèlement *légal* des syndicats. Leur attachement au droit n'y est pas étranger. Surtout, aucune remise en question de la nature des arrangements entre capital et travail n'intervient. Tout problème trouve sa solution dans l'encadrement juridique des syndicats, non pas dans une remise en cause du cadre juridique des relations de travail et ce, tant que les syndicats adhèrent à l'économie de marché. Il y a donc là un certain pragmatisme, des données *de circonstance* qu'aucun ordolibéral ne questionne, ces arrangements étant vus comme profitables pour leur bien suprême : garantir l'efficacité de l'ordre de marché. A l'inverse de Machlup, William Hutt, Petro, Lewis et plus tard, Hayek, les ordolibéraux désirent, comme l'a souligné Michel Foucault, « (...) gouverner pour le marché, plutôt que gouverner à cause du marché » (Foucault, 2004 : 125)³⁴. C'est un aspect foncièrement pragmatique de la gouvernamentalité ordolibérale qui se réalise ici dans la question syndicale.

Dès les années 1960, la voie de l'ordolibéralisme aux débats sur le renouveau libéral quitte peu à peu le lieu essentiel de la promotion et de la diffusion des idées néolibérales, à savoir la SMP. Si l'on considère la SMP comme un espace de positions théoriques où acteurs et écoles de pensée s'affrontent comme sur un véritable champ de bataille (*le Kampffplatz* de Kant) pour y imposer autant ce qu'ils considèrent comme l'espace de débat théorique à disposition que sa propre définition du néolibéralisme, alors force est de constater que cet espace se réduit avec la disparition de l'ordolibéralisme dans les débats. A l'intérieur de celui-ci, les ordolibéraux maintenaient une critique du libéralisme du *laissez-faire* et des politiques libérales du XIX^e siècle, mais aussi un attachement au droit comme art de gouverner, un art dont le but ultime vise à organiser l'ordre compétitif de marché *existant*. Au seuil des années 1960, l'espace théorique du néolibéralisme se modifie au profit d'autres courants dont l'École de Chicago et le courant autrichien émigré aux USA. Ceux-ci prennent dès lors l'ascendant sur l'ordoli-

30. Le livre est dédié à Mises. Hayek s'en inspire dans ses écrits sur les syndicats (Hayek, 1959 : 47 ; Hayek, 1960, 267-284). Il confie à Friedman que le livre de Petro a une influence majeure durant la rédaction de *La constitution de la liberté* (Hayek à Friedman, 15.12.1957, HIA FHP, 73.40).

31. Il illustre la « destruction légale de l'équité » (*legal destruction of equity*) dans les relations de travail aux USA, une destruction qui a mené à une inégalité en faveur des appareils syndicaux (Petro, 1957 : 125-132).

32. « Coercition, violence et racket doivent leur existence dans le syndicalisme actuel (...) à la fois aux perspectives de gains que permettent le monopole et à l'attitude laxiste envers le syndicalisme exprimée dans nos lois et leur mise en Suvre » (Lewis, 1958 : 5). Comme Petro, il demande « de purger la législation du travail de ses biais pro-monopolistiques » (Lewis, 1958 : 6).

33. Dans la discussion qui suit, rares sont ceux qui soutiennent Ilau. On note toutefois, son compatriote Goetz Briefs, célèbre historien du syndicalisme, ou encore, le théologien suisse Ernst Bieri, rédacteur en chef de la rubrique nationale de la prestigieuse *Neue Zürcher Zeitung* et proche de Hunold. Parlant de la Suisse et de l'Europe, les mots de Bieri sont éclairants : « (...) les syndicats d'une part et les employeurs d'autre part, sont toujours adversaires, mais ne se sentent plus comme des ennemis. Je crois qu'on devrait tenir compte de cette situation favorable comme étant le point de départ d'une rénovation et d'enrichissement de la doctrine de la société libre et de l'économie libre (...) C'est notre tâche de convaincre les travailleurs que ce qui est bon pour l'économie dans son ensemble est bon pour eux-mêmes et que leurs intérêts propres résident dans le système de marché. Le danger n'est donc pas dans les institutions en soi, mais dans la manière dont on les utilise » (Princeton meeting's

transcripts (E. Bieri), HIA MPS, 13.1 ; Ilau, 1958 : 4).

34. Il ajoute : « (...) dans cette mesure-là, vous voyez que le rapport défini par le libéralisme du XVIII^e siècle est entièrement inversé » (Foucault, 2004 : 125).

béralisme et proposent une définition du néolibéralisme qui exclut une critique du *laissez-faire* et opte pour le désarmement légal de l'Etat.

Yves Steiner
Yves.Steiner@unil.ch

Bernhard Walpen
bjawalpen@gmx.net

Archives

Les contributions présentées à la Société du Mont Pèlerin sont à disposition aux *Liberaal Archief* de Gent en Belgique (MPS files). Dans le cas contraire, celles-ci sont tirées des archives de la Société du Mont Pèlerin aux *Hoover Institutions* à Stanford University (MPS HIA). La correspondance citée provient des archives de la Société du Mont Pèlerin (MPS HIA), des *Friedrich Hayek Papers* (FHP HIA) et des *Fritz Machlup Papers* (FMP HIA), tous déposés aux *Hoover Institutions Archives*. D'autres éléments proviennent des archives d'A. Rüstow aux Archives fédérales de Koblenz (AFK).

Bibliographie

Bilger F. (1964), *La pensée économique libérale en Allemagne*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence.

Böhm F. (1949), *Labour and management*, MPS files, General meeting 1949.

Böhm F. (1960), «Der Rechtsstaat und der soziale Wohlfahrtsstaat», in Böhm F., *Reden und Schriften*, Karlsruhe, Verlag C.F. Müller, [1953].

Busino G. (1990), «William Rappard, le libéralisme <nouveau> et les origines de la Mont-Pèlerin Society», *Revue Européenne des Sciences Sociales*, N° 88, 205-216.

Cockett R. (1995), *Thinking the unthinkable. Think-tanks and the economic counter-revolution 1931-1983*, Londres, Fontana Press.

Commun P. et al. (2003), *L'ordolibéralisme allemand. Aux sources de l'économie sociale de marché*, Cergy-Pontoise, Travaux et documents du CIRAC.

Denord F. (2001), «Aux origines du néo-libéralisme en France – Louis Rougier et le Colloque Walter Lippmann de 1938», *Le Mouvement Social*, N° avril-juin, 9-34.

Denord F. (2002), «Le prophète, le pèlerin et le missionnaire – La circulation internationale du néo-libéralisme et ses acteurs», *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, N° décembre, 9-20.

Dennison S. (1949), *Labour and management*, MPS files, General meeting 1949.

Dietze G. (1973), *Two concepts of the rule of law*, Indianapolis, Liberty Fund.

Eucken W. (1932), «Staatliche Strukturwandlungen und die Krisis des Kapitalismus», *Weltwirtschaftliches Archiv*, N° 36, Vol. 2, 297-321.

Eucken W. (1942), *Die Grundlagen der Nationalökonomie*, Jena, Verlag G. Fischer.

Eucken W. (1952), *Grundsätze der Wirtschaftspolitik*, Tübingen, J. C. B. Mohr (P. Siebeck).

Eucken W., Böhm F. et Grossmann-Doerth H. (1989), «The ordo manifest of 1936», in Peacock A., Willgerodt H. (éds), *German neo-liberals and the social market economy*, New York, St. Martin's Press, [1936].

Foucault M. (2004), *Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France (1978-1979)*, Paris, Gallimard-Seuil.

Goldschmidt N. et Berndt A. (2003), *Leonhard Miksch (1901-1950) : A Forgotten Member of the Freiburger School*, Freiburg in Brisgau, Walter Eucken Institute.

Graham F. et al. (1947), «Wages and wage-policy», in Mont Pèlerin Society, *Conference Proceedings*, MPS Files, 202-215.

Haegemann M. (2003), *The General meeting files of the Mont Pèlerin Society (1947-1998)*, Gent, Liberaal Archief.

Hartwell R.M. (1995), *A history of the Mont Pèlerin Society*, Liberty Fund, Indianapolis.

Hayek F. (1949), «Free enterprise and competitive order», in Hayek F., *Individualism and economic order*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 107-118.

Hayek F. (1959), «Unions, inflation and profits», in Bradley P.D. (éd), *The public stake in union power*, New York, University of Virginia Press.

Hayek F. (1967), *Studies in philosophy, politics and economics*, Londres, Routledge.

Hayek F. (1967), «Opening address to a conference at Mont Pèlerin», in Hayek F., *Studies in philosophy, politics and economics*, Londres, Routledge, 148-159, [1947].

Hayek F. (1993), *La route de la servitude*, Paris, PUF, [1944].

Hayek F. (1994), «Les syndicats et l'emploi», in Hayek F., *La constitution de la liberté*, Paris, LITEC, [1960].

- Hensel P.K. (1949), *Industrial labour constitution in the competitive economy*, MPS files, General meeting 1949.
- Hensel P.K. (1989), « Problems of workers democracies », in Peacock A., Willgerodt H. (éds), *German neo-liberals and the social market economy*, New York, St. Martin's Press, [1966].
- Hunold A. (1949), *Managerial and corporate social policy in opposition to state social policy*, MPS files, General meeting 1949.
- Hutchison T.W. (1981), *The Politics and philosophy of economics Marxians, Keynesians and Austrians*, Oxford, Basil Blackwell.
- Hutt W.H. (1949), *Trade unions and the price system*, MPS files, General meeting 1949.
- Ilau H. (1958), *Labor unions, freedom and inflation*, MPS files, General meeting 1958.
- Knight F.H. (1949), *The determination of just wages*, MPS files, General meeting 1949.
- Lippmann W. (1946), *La Cité Libre*, Paris, Librairie de Médicis, [1937].
- Lewis H.G. (1958), *Labor unions and labor monopoly in the United States*, MPS files, General meeting 1958.
- Longchamp O. et Steiner Y. (2006), « Le coup de pouce zurichois au renouveau libéral – *Le Schweizerische Institut für Auslandsforschung (1943-1966)* », Colloque ESSE – Espace des sciences sociales européen, *The international circulation of ideas: producers, brokers and agents*, Paris, 22-23 juin 2006.
- Mackaay E. (2000), « History of law & economics », in Bouckaert B. et De Geest G. (éds), *Encyclopedia of law and economics – The history and methodology of law and economics*, Vol. 1, Cheltenham, E. Elgar.
- Miksch L. (1947), *Wettbewerb als Aufgabe. Grundsätze einer Wettbewerbsordnung*, Godesberg, Verlag H. Küpper, [1937].
- Miksch L. (1949a), *Attempt of liberal program*, MPS files, General meeting 1949.
- Miksch L. (1949b), *The unemployed and the unemployed*, MPS Files, General meeting 1949.
- Nicholls A.J. (1994), *Freedom with responsibility: the social market economy in Germany, 1918-1963*, Oxford, Oxford University Press.
- Noppeney C. (1998), *Zwischen Chicago-Schule und Ordoliberalismus – Wirtschaftsethische Spuren in der Ökonomie Frank Knights*. Berne, Verlag Paul Haupt.
- Pasche C. et Peters S. (1997), « Les premiers pas de la Société du Mont Pèlerin ou les dessous chics du néolibéralisme », in Dinh D. L. et al. (éds), *L'avènement des sciences sociales comme disciplines académiques, XIX^e – XX^e siècles*, Lausanne, Antipodes.
- Peacock A. et Willgerodt H. (1989a), *German neo-liberals and the social market economy*, Londres, MacMillan Press.
- Peacock A. et Willgerodt H. (1989b), *Germany's social market economy: origins and evolution*, Londres, MacMillan Press.
- Petro S. (1957), *The Labor policy of the free society*, New York, Ronald Press.
- Petro S. (1958), *Free employee choice as a basis of labor policy*, General meeting 1958, HIA MPS, 12.5.
- Plehwe D. et Walpen B. (1998), « Eine Art von internationaler fünfter Kolonne des Liberalismus » in Stötzel R. (éd), *Ungleichheit als Projekt. Globalisierung & Standort & Neoliberalismus*, Marburg, Forum Wissenschaft, N° 43.
- Plehwe D. et Walpen B. (1999), « Wissenschaftliche und wissenschaftspolitische Produktionsweisen im Neoliberalismus », *Prokla*, Vol. 2, N° 115, 203-235.
- Ptak R. (2004), *Vom Ordoliberalismus zur Sozialen Marktwirtschaft: Stationen des Neoliberalismus in Deutschland*, Opladen, Leske + Budrich.
- Rieter H. et Schmolz M. (1993), « The ideas of German ordoliberalism 1938-45: pointing the way to a new economic order », *The European Journal of the History of Economic Thought*, Vol. 1, N° 1, 87-114.
- Roper I. (2005), « Can the Third way recast the link », in Harcourt C. et Wood G. (éds), *Trade unions and democracy – Strategies and perspectives*, Manchester, Manchester University Press.
- Röpke W. (1949), « The Proletarianized society I », *Time & Tide*, 01.10.1949, Vol. 30, N° 40, 973-74.
- Röpke W. (1949), « The Proletarianized Society II », *Time & Tide*, 08.10.1949, Vol. 30, N° 41, 998-99.
- Rougier L. et al. (1939), *Compte-rendu des séances du Colloque Walter Lippmann*, Paris, Librairie de Médicis.
- Rüstow A. (1957), *Ortsbestimmung der Gegenwart Herrschaft oder Freiheit?*, Vol. 3, Erlenbach, Eugen Rentsch.

Rüstow A. (1963), «Die staatspolitischen Voraussetzungen des wirtschaftspolitischen Liberalismus», in Rüstow A. (éd), *Rede und Antwort*, Ludwigsburg, Martin Hoch, [1932].

Steiner Y. (2005), «Ce marché qui rassemble et qui divise les *Firsthand dealers in ideas* de la *Mont Pèlerin Society*», in Bensimon G., Potier J.-P. (éds), *Histoire des représentations du marché*, Paris, Houdiard.

Steiner Y. (2007), *Les riches amis suisses du néolibéralisme. De la débâcle de la revue Occident à la Conférence du Mont Pèlerin d'avril 1947* (à paraître).

Tumlir J. (1989), «Franz Böhm and the development of economic-constitutional analysis», in Peacock A., Willgerodt H. (éds), *German neo-liberals and the social market economy*, New York, St. Martin's Press.

Vanberg V.J. (2004), *The Freiburg school: Walter Eucken and ordoliberalism*, Freiburg, Walter Eucken Institute.

Walpen B. (2004), *Die Offenen Feinde und ihre Gesellschaft. Eine hegemonietheoretische Studie zur Mont Pèlerin Society*, Hamburg, VSA Verlag.

Wilson T. (1958), *Trade unions in Britain*, MPS files, General meeting 1958.